

**DÉLIBÉRATION N°2021-22\_053  
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté**

**Séance en date du 8 février 2022**

**1 Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 3 décembre 2021**

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 5
Membres présents : 22 Membres représentés : 5 Total : 27	Suffrages exprimés : 22  Pour : 22 Contre : 0

VU l'article 27.8 des statuts de l'université de Franche-Comté ;

VU l'article 23 du règlement intérieur de l'université de Franche-Comté.

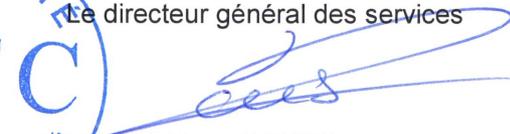
Conformément aux statuts de l'université et à son règlement intérieur, les procès-verbaux des réunions en formation plénière du conseil d'administration sont diffusés à ses membres avant d'être soumis à l'adoption du conseil lors de la séance suivante.

En application de ces dispositions, les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent le procès-verbal du conseil d'administration du 3 décembre 2021.

Besançon, le 11 février 2022.



Pour la présidente et par délégation  
Le directeur général des services

  
Thierry CAMUS

Annexe / pièce jointe :

Annexe 1.1 « procès-verbal du conseil d'administration du 3 décembre 2021 »

*Délibération transmise au Recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Recteur de l'académie de Besançon, Chancelier des universités  
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté*



**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ**

**Séance du vendredi 3/12/2021  
(approuvé le 8 février 2022)**

-----

Membres en exercice : 36  
Quorum : 18  
Membres présents : 20  
Membres représentés : 7  
Membres présents ou représentés : 27

**COLLEGE A (8)**

Mme la professeure Marie-Christine WORONOFF (Pour une université d'ambitions et de valeurs / UFR SANTÉ)  
M. le professeur Pascal FABRE (Pour une université d'ambitions et de valeurs / UFR SJEPG)  
Mme la professeure Thérèse LEBLOIS (Pour une université d'ambitions et de valeurs / UFR ST)  
M. le professeur Benjamin GOLDLUST (Pour une université d'ambitions et de valeurs / UFR SLHS) **représenté. Procuration remise à M. Franck PALMINO**  
Mme le professeur Céline REYLE (Pour une université d'ambitions et de valeurs / OSU THETA)  
M. le professeur Frank PALMINO (Pour une université d'ambitions et de valeurs / IUT Belfort-Montbéliard)  
M. le professeur Daniel GILBERT (Ensemble pour l'université de Franche-Comté / UFR STGI) **représentée. Procuration remise à Mme Anne-Chantal DRAIN**  
Mme la professeure Marie-Cécile PERA (Ensemble pour l'université de Franche-Comté / IUT Belfort-Montbéliard)

**COLLEGE B (8)**

Mme Catherine TIRVAUDEY, maître de conférences (Ensemble pour l'université de Franche-Comté / UFR SJEPG)  
M. Richard STEPHENSON, maître de conférences (Ensemble pour l'université de Franche-Comté / UFR SLHS)  
Mme Virginie BLONDEAU-PATISSIER, maître de conférences (Ensemble pour l'université de Franche-Comté / UFR ST)  
M. David MARKEZIC, professeur agrégé (Ensemble pour l'université de Franche-Comté / IUT Belfort-Montbéliard) **représenté à partir de 10h pour le 2<sup>ème</sup> vote, M. MARKEZIC a dû partir du CA. Procuration remise à Mme Thérèse LEBLOIS**  
Mme Eve AFONSO, maître de conférences (Ensemble pour l'université de Franche-Comté / UFR ST)  
Mme Anne-Chantal DRAIN, professeure certifiée (Ensemble pour l'université de Franche-Comté / IUT BV)  
M. Antoine PERASSO, maître de conférences (Pour une université d'ambitions et de valeurs / UFR ST)  
Mme Laurence ANDERHUEBER, professeure agrégée (Pour une université d'ambitions et de valeurs / UFR STGI) **représentée. Procuration remise à Mme Thérèse LEBLOIS**

**PERSONNELS BIATOS (6)**

M. Emmanuel LAURENT (SNPTES – UFR SANTÉ)  
M. Julien Yves ROLLAND (Pour un engagement Responsable, Humain et Constructif – UFR STGI)  
Mme Maryse GRANER (Ensemble pour une université respectueuse ! - CLA)  
M. Matthieu THIVET (Ensemble pour une université respectueuse ! – UFR SLHS) **représenté. Procuration remise à Mme Maryse GRANER**

## **USAGERS (6)**

Mme Marine VUILLERMOZ (Bouge ton campus avec tes associations et la BAF)

Suppléant M. Antoine SCHNEGG

M. César GUERRIN (Bouge ton campus avec tes associations et la BAF) **représenté. Procuration remise à M. Antoine SCHNEGG**

M. Matthieu GUINEBERT (CGT-SE et ASDE)

## **PERSONNALITES EXTERIEURES (8)**

Mme Anne VIGNOT (Communauté d'agglomération du Grand Besançon) représentée. **Procuration remise à Mme Marie-Christine WORONOFF**

Mme Marie DEVALLOIR (project Management Officer à Micro-Mega SA)

Mme Florence BURGER (proviseure du lycée Edgar Faure) **représenté. Procuration remise à M. Pascale FABRE**

M. Pascal MOREL (directeur scientifique et directeur médical de l'établissement français du sang (EFS))

## **PERSONNALITES INVITEES**

M. le Recteur ou son représentant : Mme Cristina BUSQUET-PARETS de la DRESRI

*La séance est ouverte à 9h05 heures, à distance par le biais de l'application Zoom, sous la Présidence de Mme Marie-Christine WORONOFF, présidente de l'université de Franche-Comté.*

.....

## **1. Affaires financières**

### **1.1. Métrologie (pour vote)**

Effectif statutaire : 36	Refus de vote : 2
Membres en exercice : 36	Abstention(s) : 1
Quorum : 18	
	Suffrages exprimés : 24
Membres présents : 20	
Membres représentés : 7	Pour : 24
Total : 27	Contre : 0

Le directeur adjoint de la direction du patrimoine immobilier de l'université présente le projet de Métrologie sur le campus de la Bouloie aux membres du conseil d'administration, qui s'inscrit dans le cadre du plan de relance, en présentant notamment les différents projets architecturaux proposés par plusieurs sociétés.

Sur le secteur Sciences du Campus Bouloie Témis, trois entités immobilières contiguës de l'UFR-ST (Métrologie A, B, et C) seront concernées à compter de 2022 par des travaux ambitieux de rénovation énergétique.

La maîtrise d'ouvrage de l'amphithéâtre A et de l'immeuble C a été confiée à Grand Besançon Métropole qui aura recours à une dévolution classique des marchés de travaux, dissociée de la Maîtrise d'œuvre. La validation de la phase avant-projet sommaire (APS) a été actée pour l'amphithéâtre. Par contre l'APS de l'immeuble C est

en attente des choix opérés sur l'immeuble B afin d'assurer une cohérence architecturale de l'ensemble immobilier ABC.

Les travaux sur le bâtiment B, objet de la présente présentation, seront quant à eux dévolus en mode Conception-Réalisation. Ce choix a été induit par le calendrier strict imposé par le financement du Plan de relance national.

Dans ce contexte, une assistance à maîtrise d'ouvrage a été contractualisée avec le cabinet S2E ingénierie de Besançon pour aider l'Université dans cette procédure novatrice. Un cahier des charges détaillé et très strict a ainsi été établi en conformité avec le dossier technique de sollicitation initiale de financements. Celui-ci engage drastiquement le porteur de projet sur ses résultats en matière d'économie d'énergie. Le budget global de l'opération a été établi à 12 395 319 TTC pour les travaux, les honoraires et les aléas éventuels.

La notification au groupement retenu devra impérativement intervenir avant la fin de l'année 2021.

Les travaux devront être achevés avant fin 2023 (impératif France Relance). Cependant une date plus proche a été imposée aux candidats pour une livraison des ouvrages avant la rentrée de septembre 2023.

L'année suivante sera assortie d'un contrôle de réalité des gains énergétiques projetés, intégrant une année complète de chauffe.

Ainsi, trois groupements d'entreprises, intégrant une équipe pluridisciplinaire de maîtrise d'œuvre, ont été admis à remettre une offre, sur les cinq postulants du départ.

Trois projets architecturaux assez différenciés ont été proposés lors de la première phase de consultation.

Après une période de négociation avec les trois groupements (Bouygues Bâtiment Nord Est, C3B Vinci et Eiffage construction), les projets ont été affinés notamment sur leur volet financier.

L'analyse des offres finales remises le 17 novembre, a été conduite par S2E et a été discuté en comité technique le 29 novembre.

Le résultat de cette analyse permet retenir l'offre du groupement C3B Vinci, qui arrive en tête du classement des offres, comme titulaire du marché de conception-réalisation.

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent ce projet.

## 1.2. Learning centre (pour vote)

Effectif statutaire : 36	Refus de vote : 1
Membres en exercice : 36	Abstention(s) : 0
Quorum : 18	
	Suffrages exprimés : 26
Membres présents : 19	
Membres représentés : 8	Pour : 26
Total : 27	Contre : 0

Le directeur adjoint de la direction du patrimoine immobilier de l'université présente le projet de Learning centre aux membres du conseil d'administration, qui s'inscrit également dans le cadre du plan de relance.

Il s'agit de la deuxième tranche du Learning centre, la première tranche étant déjà financée et portée par Grand Besançon Métropole.

## Bibliothèque Oytana (tranche 2)

- Eléments de contexte :

La bibliothèque Oytana située sur le campus de la Bouloie à Besançon est structurée en deux corps de bâtiments complémentaires : les salles de lecture au sud et le magasin des livres ainsi que sa gestion administrative au nord.

Initialement, pour des questions budgétaires, l'opération était projetée en deux phases successives dont la première a été baptisée « Learning centre », en relation avec l'évolution des pratiques de consultation et d'étude des fonds documentaires. Cette spécificité a donc été inscrite au programme de travaux. La maîtrise d'ouvrage de cette première tranche fonctionnelle a été confiée en 2019 à Grand Besançon Métropole. Les marchés de travaux sont en cours de notification.

L'opportunité du financement exceptionnel apporté par France Relance, acté début 2021, a permis à l'université de lancer sans délai, sous sa propre maîtrise d'ouvrage, la deuxième tranche de travaux.

Les études de maîtrise d'œuvre ont ainsi été accélérées sur cette tranche 2 pour mettre en phase calendaire et technique les deux tranches de cette opération.

- Lancement des travaux de la tranche 2

L'objet du présent rapport concerne le lancement des travaux à réaliser sur le magasin des livres et les locaux administratifs.

Suite au travail de maîtrise d'œuvre réalisé par le cabinet B Cube, la consultation des entreprises a été conduite au cours de l'été 2021.

L'infructuosité de certains lots (non pourvus ou hors d'atteinte économique), a nécessité un deuxième tour de consultation pour ce projet.

Malgré les différentes négociations serrées qui ont été menées avec les entreprises, un dépassement significatif du budget initial est à constater.

Il s'explique :

- par le contexte économique post Covid19 qui conduit à des incertitudes quant aux conditions d'approvisionnements des matériaux et fournitures
- par la dissociation des consultations d'entreprises entre la tranche 1 sous maîtrise d'ouvrage Grand Besançon Métropole et la tranche 2 sous maîtrise d'ouvrage Université de Franche-Comté,
- par l'intégration d'un dispositif de déshumidification de l'air dans les magasins de stockage des collections d'ouvrages afin d'anticiper les évolutions thermo-hygrométriques liées aux changements climatiques pour 98 k€.

Sur un financement en provenance du plan de relance à hauteur de 1 343 909 € TTC (toute dépense confondues : TDC) et d'un complément de financement de l'Université de 321 430 € TTC pour engager concrètement ce dossier avec la notification des marchés aux entreprises.

Les marchés de travaux ont été attribués pour un montant total tous lots confondus de 1 168 453,69 euros HT soit 1 402 144,43 euros TTC.

Le calendrier contraignant du Plan de relance nous impose cette notification au plus tard au 31 décembre 2021 faute de quoi l'intégralité des financements obtenus seront perdus et cette tranche restera en attente.

Il a été décidé la suppression de l'aménagement de l'abri vélo sécurisé (86 500 € TTC) du projet total. Et de conserver l'aménagement des espaces extérieurs (58 100 € TTC).

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent ce projet.

### 1.3. Chesinum (pour vote)

Ce point est reporté au conseil d'administration de février.

### 1.4. Point d'information dont BU-BA (pour information)

- Stade actuel: APS révisé
- Prise en compte du risque de remontée de la nappe phréatique (côte 243 validée)
  - Révision complète des plans (travail en cours)
  - Cuvelage + portes étanches
  - Risques résiduels à l'étude
  - Mutualisation réduite, impact sur le fonctionnement
  - Risque de fermetures périodiques
  - Impact assurantiel à l'étude
- Incertitude sur l'impact financier des derniers développements (+ 1 à 2 M€?)
- Objectifs:
  - Bouclage du plan de financement: janvier 2022
  - APD fin janvier 2022
  - Dépôt du permis de construire fin avril

La séance du conseil d'administration est clôturée à 10h53